

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de VAL-REVERMONT s'est réuni à 20 h 00 au nombre prescrit par la Loi à la mairie de TREFFORT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL.

Secrétaire de séance : Alain MONCEL

Convocation et affichage du 23 février 2023

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, THEVENARD Béatrice, WIEL Monique.

Excusée : AGOSTINI Nathalie (pouvoir donné à JL LEBOEUF), BULIN Bérangère (pouvoir donné à M. WIEL), HARNAL Maryline (pouvoir donné à C. PUVILLAND), MEUROU Frank (pouvoir donné à F. CHABERT)

Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Débat d'orientations budgétaires
- Convention AECM
- Loyer Chrysalide (rajouter à l'ordre du jour)
- Point sur les travaux
- Tour des commissions
- Questions diverses

Débat d'orientations budgétaires

La proposition de budget a été construite à partir des résultats provisoires, les comptes n'ont pas été vérifiés, la Trésorerie n'ayant pas encore donné les chiffres consolidés. Les modifications ne concerneront que le budget général et le budget développement commercial.

Le budget a été construit sans augmentation des taxes et sans emprunt supplémentaire. Pour rappel, 14,72 % pour la taxe foncière et 48,81 % pour la taxe foncière non bâti.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous présentons un budget 2023 prudent, mais avec malgré tout des capacités d'investissement qui nous permettent de mener à bien les opérations

en cours, et de continuer à moderniser certains bâtiments appartenant à la commune.
Des nouvelles lignes d'investissement apparaissent : la voirie (transfert de la compétence à compter du 1^{er} janvier 2023), réfection de toitures et façades, remise en état de la médiathèque.

L'année 2022 se clôture en fonctionnement, avec une légère progression des recettes et un tassement des dépenses, donc un meilleur résultat sur l'année : + 556 842 € (+ 489 220 € en 2021).

Notre capacité d'autofinancement PJJnette progresse également légèrement, avec un montant de 392 984 € (323 237 € en 2021).

Le désendettement de la commune de 3 ans et 6 mois au 31 décembre 2022 (4 ans et 8 mois en 2021) reste confortable. Pour mémoire, la durée de désendettement à ne pas dépasser (au risque de problèmes d'équilibre budgétaire) est de 12 années. Nous en sommes très loin. Pour le budget 2023, la bonne surprise vient du Siea qui a bien su gérer la situation de crise énergétique : ce qui permet à toutes les communes qui ont transféré la compétence au Siea de bénéficier d'un coût de l'électricité très intéressant en 2023.

Contrairement au prix du gaz, qui a subi une augmentation très importante. Mais la commune n'en consomme que très peu : il n'y a que le camping et les églises qui sont encore chauffés au gaz. Nous ne sommes donc que très peu impactés.

Globalement, la commune conserve des moyens pour fonctionner en proposant de nouveaux services (tickets restaurants pour les agents, et pour les habitants : agence postale communale, maison France Service, conseiller numérique, mise en place du renouvellement des documents d'identité, ...), et également pour investir.

Mais il nous faut rester vigilants, en cette période incertaine, et ce d'autant que nous n'avons pas encore les chiffres consolidés des aides de l'état (DGF notamment).

Madame le Maire donne la parole à Jean-Luc LEBOEUF, maire délégué aux finances.

Il fait une rapide présentation de la situation économique mondiale et une présentation succincte de la loi des finances 2023. Au programme de l'année 2023, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 7.1 % décidée au niveau national.

Fonctionnement budget général

La section de fonctionnement est présentée en équilibre en dépenses et en recettes à 2 380 671,94 € après report des produits antérieurs de 67 064,94 € (compte recette 002)

Investissement budget général

Le programme d'investissement affiche un montant de 4 436 497,20 €. Il s'équilibre par un virement de la section de fonctionnement de 66 000 € (compte dépense 021), sans nouvel emprunt. Les opérations envisagées sont les suivantes :

N°	OPERATIONS	Dépenses	Recettes
201	Informatique divers	9 000,00 €	- €
203	Salle des sports	2 371 684,42 €	1 196 426,00 €
204	Salle des fêtes de Treffort	13 240,00 €	- €
205	Révision PLU	19 357,00 €	2 000,00 €
206	Aménagement de MONTMERLE	300 000,00 €	- €
210	Presbytère de Cuisiat	548 984,29 €	300 000,00 €
211	Restructuration forestière	59 000,00 €	- €
212	Cœur de Pressiat - place	50 000,00 €	- €
234	Foncier	250 000,00 €	110 000,00 €
303	équipements des services techniques	200 000,00 €	- €
367	Mairie	- €	- €
370	Investissements clubs	5 000,00 €	- €
381	Cimetières	11 000,00 €	- €
395	Accessibilité	- €	- €
396	Aménagement plan d'eau	15 000,00 €	- €
400	Voirie	100 000,00 €	356 791,00 €
397	Toitures + façades	77 000,00 €	- €
401	Ecoles	10 000,00 €	- €
391	Programme du SIEA-éclairage public	50 000,00 €	- €
398	Remise en état médiathèque	150 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL OPERATIONS		4 239 265,71 €	2 115 217,00 €

Budgets annexes

Les propositions d'inscriptions pour les budgets annexes sont présentées en équilibre comme suit :

Camping	budgets	remarques
Fonctionnement	361 350,08	
Investissement	215 770,40	
Développement commercial		
Fonctionnement	272 838,72	
Investissement	353 652,81	
Réseau de chaleur		
Fonctionnement	184 289,97	
Investissement	167 896,02	
Panneaux photovoltaïques		
Fonctionnement	18 007,00	Vente d'électricité
Investissement	17 133,00	
Lotissement de Cuisiat	En cours	En attente de retour de la trésorerie
Lotissement de Pressiat	En cours	En attente de retour de la trésorerie

Tous les documents présentés lors du débat d'orientations budgétaires ont été distribués aux élus et sont consultables en mairie.

Convention AEEM

En signant une convention avec l'organisme AEEM-Agir Ensemble (Alliance Européenne de

Coordination Médicale), celui-ci s'engage à placer un médecin généraliste sur la commune dans un délai d'un an (montant de la prestation 8 975 €). Il s'agit d'une garantie de trouver un médecin libéral Français, dans les 12 mois après signature de la convention. Le docteur Grossiord, qui est le propriétaire du second cabinet, est d'accord pour accueillir un ou une futur(e) confrère dans ses locaux.

Alain Moncel propose de se rapprocher M. Souillard ou M. Clément (DGAS) Direction Générale de l'Action Sociale du Conseil Départemental de l'Ain afin d'avoir des informations sur ce type d'organisme.

Frédéric Dutel pose la question de la quotité du temps de travail du futur médecin : il ne faudrait pas qu'il soit à temps partiel, ou temps partagé avec d'autres cabinets.

DE202302004 – Loyer association Chrysalide
--

Le conseil municipal donne son accord pour délibérer sur ce point non inscrit à l'ordre du jour

Madame le Maire explique que l'association Chrysalide installée à la Résidence Autonomie des Mousserons, rencontre quelques problèmes de trésorerie, suite à une activité encore insuffisamment développée.

L'association demande la reconduction de la réduction de son loyer jusqu'à la fin de la convention (Août 2023). Le loyer normal s'élève à 400 € par mois. Pour mémoire, par délibération de juillet 2022, le conseil avait accordé une réduction de loyer de 100 € à partir du mois d'août et jusqu'au mois de mars 2023 inclus, en attendant l'installation de nouveaux praticiens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise Madame le maire à reconduire la réduction de loyer de 100 € jusqu'à la fin de la convention (août 2023).

Point sur les travaux

Gymnase

Nous n'avons pas encore les devis pour tous les équipements sportifs.

Les panneaux de basket n'étant plus aux normes, se pose la question de les remplacer. Il nous est conseillé de mettre en place des panneaux de baskets mobiles, qui une fois pliés pourraient être stockés dans le local de rangement.

Presbytère

L'escalier extérieur côté Ouest est en préparation. Il faut compter une semaine pour que la plateforme réalisée sèche. Dès que l'escalier sera opérationnel, les travaux de l'étage pourront être faits.

Point important à venir, le parvis, côté est du bâtiment.

Tour des commissions

Jean-Luc Leboeuf fait un retour sur le jeu des 1000 € et remercie les élus qui ont apporté leur

aide ce jour-là.

Tourisme : le recrutement du remplaçant du responsable du camping est en cours. Deux entretiens sont prévus cette semaine.

Développement commercial : une réunion est à prévoir.

Services techniques :

Les agents des services techniques ont effectué le nettoyage de Grenoche à Montmerle. Les bancs ont été changés.

Le chantier aux bourdonnières va débuter. Cela consiste à enlever les arbres malades. Ceux-ci seront remplacés à l'automne.

Courant de semaine prochaine les agents techniques interviendront au camping pour finir le montage du barbecue, et enlever l'enrobé sous les panneaux de baskets, qui sera remplacé par de l'herbe. Un cheminement sera à faire pour les pompiers pour accéder au plan d'eau. Il sera à valider avec les pompiers pour voir si cela leur convient au titre de la sécurité incendie du site.

Environnement :

La commission, réunie mi-février, propose de mettre en place des aides aux particuliers sur 4 thèmes : déchets (composteur), la récupération d'eau, l'économie d'énergie dans les maisons (isolation), aide à l'acquisition de vélo neuf ou d'occasion.

Le coût de l'aide serait pris en charge commune.

La prochaine réunion portera sur la gestion des déchets.

Agriculteurs :

Une rencontre a lieu fin février avec les agriculteurs exploitants sur la commune, notamment pour aborder le sujet de l'ambrosie. Les agriculteurs sont en attente de la part et de la commune et des agents techniques.

L'entretien des sentiers a commencé, une dizaine de participants étaient présents. Prochain rendez-vous le 11 mars pour la Férolière, Montmerle et Auvernaise.

Chantiers :

Le chantier d'assainissement des bourdonnières étant terminé, la réception des travaux a eu lieu avec réserve, il faudra notamment planter du gazon.

Montmerle : les travaux se poursuivent normalement, rattrapage de la canalisation d'eau en face de la départementale.

Coupure d'eau le 8 mars, il faudra limiter au maximum la consommation d'eau sur l'ensemble de la commune.

Communication :

Séverine Fèvre (GBA) a transmis la méthodologie pour le prochain bulletin municipal.

Pour le site internet, une réunion de travail est à prévoir pour faire un point sur les pages qui seraient à modifier.

CCAS :

Lors de la dernière réunion du CCAS, le calendrier annuel a été établi. La date du repas est fixée au 15 octobre et sera annoncée dans le prochain bulletin municipal.

Une réflexion a été menée sur la distribution des colis de fin d'année.

Questions diverses

Fermeture de classe prévue. On peut faire valoir notre désaccord, mais on a peu d'argumentaires au vu des effectifs annoncés.

Conseiller numérique : Nathan Revillet est embauché depuis le 02/11/2021. C'est un dispositif Etat, avec prise en charge entière du salaire et de sa formation sur 2 ans. Il intervient dans 11 communes, son action est particulièrement appréciée.

Bilan de l'activité sur la période (02/11/2021 – 01/02/2023) : 280 nouveaux usagers, 984 accompagnements, 137 ateliers de 804 participants, 39 demandes ponctuelles. Thème des accompagnements : prendre en main le matériel, naviguer sur internet, courriels, gestion des contenus numériques...

Son contrat arrive à échéance le 01/11/2023. Le prochain contrat sera sur 3 ans, mais l'état se désengage : 70 % du salaire la 1ère année, 50 % pour les 2èmes et 3èmes années.

Il faudrait demander aux communes bénéficiaires si elles seraient partantes pour prendre en charge leur part.

Dispositif accompagné par le SIEA. Vu le désengagement de l'état, le SIEA ne va peut-être pas renouveler la totalité de cet accompagnement.

Plan de gestion différenciée des espaces naturels de la commune : zonage différent au niveau de l'entretien des espaces verts. Objectifs : favoriser la biodiversité et optimiser le travail des agents techniques.

Retour sur l'exercice de sécurité civile du 24/02 : matinée intéressante et exercice formateur. Un point sera fait d'ici 2 à 3 semaines.

Verbalisation électronique : une première verbalisation a été faite (décharge sauvage dans les esses).

Point sur les recrutements :

Camping : 2 candidatures retenues, pour prise de poste le plus rapidement possible. Départ de Grégory le 31/03/2023.

Administratif : Départ de Corinne au 08/04/2023. Laurence Pillon revient. Une réorganisation des tâches est faite au niveau administratif, Anne sera en charge du budget, Lucie sera en charge du secrétariat, du conseil et responsable de l'équipe, et Laurence aura la gestion du personnel (arrivée prévue le 17/04/2023).

Prochain conseil municipal : mercredi 22 mars à 20h

La séance est levée à 23 h 00